

BINCTIN MATHIEU
8 rue des vigneaux
37 110 MONTHODON

Éléments de présentation de l'étude Ovin - Photovoltaïque

Contact :

JOUBERT Basile

Conseiller de gestion

06 74 61 86 98

bjoubert@valde Loire.cerfrance.fr





Le projet d'installation de Mathieu consiste à développer une activité ovine dans le but d'occuper les bâtiments du projet photovoltaïque en 2024.

Outre les éléments de présentation, vous trouverez ci-après les références économiques retenues dans l'étude ainsi que les éléments financiers de l'installation.

01

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

➤ La structure juridique

Mathieu est actuellement exploitant à titre secondaire en entreprise individuelle, sous le régime fiscal micro-BA.

L'objectif de l'installation est d'anticiper une croissance de cheptel, afin de valoriser un maximum des surfaces mises à disposition par le projet photovoltaïque en 2024.

L'installation à titre principal de Mathieu est envisagée pour 2024, à l'occasion une structuration juridique sera à étudier.

➤ Dates clés du projet

Courant 2022 : **une autorisation du projet photovoltaïque** devrait être émise permettant de garantir à Mathieu son projet d'élevage ovine. Cette autorisation permettra également de commander des agnelles sur deux années consécutives (hypothèse actuelle : achat de 250 agnelles en 2023/2024).

Courant 2024 : l'objectif d'installation des bâtiments et des panneaux photovoltaïques est porté pour 2024.

➤ Description des activités et des moyens de production

L'objectif de production est porté à 500 brebis, afin d'occuper les 155ha mis à disposition par la bergerie ensoleillée.

Pour ce faire, un cheptel de 10 agnelles a été acquis en juin 2021 et un positionnement sur 40 brebis en septembre 2021 est en cours.

- **Les repères technico-économiques :**
 - Agnelle : agnelle de 0 à 1an ;
 - Antenaïse : agnelle de 12 à 18mois ;
 - Premier agnelage : environ à 18mois ;
 - Chargement des surfaces fourragères : 5 brebis/ha ;
 - 1 bélier pour 50 brebis ;
 - **Productivité : 1.33 :**
 - Fertilité : 95 ;
 - Prolificité : 150 ;
 - Perte : 7% ;
 - Achat agnelle/antenaïse/brebis : 150€/tête ;
 - Achat bélier : 350€ ;
 - Vente des agneaux : 130€/agneau ;
 - Vente des réformes : 60€/tête ;



- **Surfaces fourragères mises à disposition : objectif : 5 brebis/ha**
 - o **2021 : 7ha** (différentes petites parcelles : 2ha + 6000m² + 2ha + 1.5ha+ 1ha) ;
 - o **2024** : Avec le projet photovoltaïque : **155ha** ;
- ⇒ Des prestations d'entretien de terrain chez des particuliers ou professionnels sont envisagées en 2022 et 2023, afin d'avoir des surfaces suffisantes pour l'élevage des ovins ;

- **Récapitulatif des effectifs du cheptel**

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Achat agnelles / antenaises	50	50	100	150			
Agneaux sevrés		27	76	173	326	492	632
Agnelles gardées		10	30	75	140	100	100
Ventes agneaux		17	46	98	186	392	532
Effectif agnelles	20	35	55	150	140	100	100
Effectif antenaises	30	35	110	130	150	140	100
Brebis effectif fin	0	40	75	185	305	435	515

Les hypothèses de croissance du cheptel pourront être ajustées à mesure des avancés du projet.

Selon les hypothèses retenues le cheptel atteint un effectif d'environ 500 brebis courant 2027.

L'objectif de Mathieu est de croître le cheptel au maximum de manière interne au troupeau, à l'aide de l'élevage d'un maximum d'agnelles. En parallèle, **l'achat d'animaux est ciblé sur les agnelles et antenaises, qui devraient avoir une meilleure adaptation sanitaire que des brebis**. La productivité (1.33) pourrait être supérieure en fonction des conditions climatiques et sanitaires, les brebis (grivettes) viennent d'un élevage où la productivité est d'environ 1.63. Celle-ci pourrait permettre d'augmenter le nombre de vente ou bien d'accélérer la croissance du cheptel. La trésorerie de l'exploitation pourrait alors en bénéficier.

Cette stratégie a pour conséquence d'émettre **un besoin en trésorerie** plus important : élevage des agnelles de zéro à 18mois sans production immédiate.

Cette croissance de cheptel nécessite donc un besoin de financement que ce soit pour l'achat d'agnelles ou encore pour l'élevage de celle-ci : les besoins de trésorerie sont estimés à la suite de l'étude.



02

LES RÉFÉRENCES DE L'ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'étude est établie sur une période de 7 ans à compter du premier janvier 2021, afin d'intégrer les différents projets de renouvellement et de développement.

➤ Analyse économique et financière

- L'analyse économique (voir le détail en annexe)

Mathieu est installé sous le régime micro-BA et devrait y rester jusqu'en 2023. La construction d'un bilan comptable et la réalisation d'un compte de résultat n'est donc pas obligatoire. **L'analyse de la trésorerie en période de développement est plus représentative que la situation économique présentée dans le prévisionnel.**

Les hypothèses économiques (produits/charges) sont basées sur les études précédemment réalisées sur le projet. Un ajustement des charges lors de la période de développement a été pris en compte.

La location de matériel correspond à l'utilisation du matériel de la CUMA de Beauvais (*selon barème d'entraide « Lafranceagricole »*) :

- Fauche : 17€/ha / Faneuse : 11€/ha / Andaineur : 12€/ha / Presse : 110€/ha
- Tracteur : 15€/heure / Pailleuse : 7€/heure ;

On peut noter une aide à l'éleveur de 100€/ha, soit 15 500€ à partir de 2024 et pour une durée de 40ans parvenant de GLHD. Celle-ci permet de garantir un revenu à l'éleveur.

Le prévisionnel économique montre une rentabilité impactée par la croissance du cheptel (variation d'inventaire) et par l'élevage d'agnelles improductives pendant 18mois. L'analyse économique illustre une tendance de développement et projette une rentabilité en rythme croisière en 2027.

- L'analyse de trésorerie

L'analyse de la situation de trésorerie permet d'ajuster les financements de trésorerie nécessaires au développement de l'activité.

Le tableau ci-dessous, présente une estimation de la trésorerie générée par l'activité courante. Le disponible identifié doit permettre la rémunération de l'exploitant, ainsi que le paiement des annuités.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Ventes	0€	2 210€	5 980€	12 740€	24 780€	52 160€	72 760€
Subventions	0€	1 875€	4 250€	8 625€	12 730	15 720€	15 950€
Aide GLHD				15 500€	15 500€	15 500€	15 500€
Chiffre d'affaires	0€	4 085€	10 230€	36 865€	53 010€	83 380€	104 210€
Charges opérationnelles	375€	1 889€	4 144€	8 657€	14 313€	20 301€	24 561€
Charges de structures	500€	5 160€	8 660€	22 660€	25 160€	27 492€	28 460€
Charges courantes	875€	7 049€	12 804€	31 317€	39 473€	47 793€	53 021€
Disponible permis par l'activité	-875€	-2 964€	-2 574€	+5 548€	+13 537€	+35 587€	+51 189€

On peut remarquer un besoin en trésorerie lors des années de développement 2021/2025, où l'élevage des agnelles de 0 à 18 mois est fortement impactant.



03

LA DEMANDE DE FINANCEMENT

Un financement provenant de l'état est envisagé en direction des agriculteurs du territoire. Celle-ci peut être utilisée pour différents projets. Le cahier des charges prévoit que les projets bénéficient à plusieurs exploitants du territoire.

Il est envisagé un financement d'un tracteur et d'une pailleuse sur la CUMA de Beauvais. Ces matériels pourront alors être utilisés par Mathieu.

Le tableau ci-dessous, présente une estimation des investissements nécessaires au développement de l'activité.

	2021	2022	2023	2024
Financement cheptel	7 100€	7 500€	15 000€	22 500€
Matériel	1 500€	7 500€	5 000€	15 000€
Investissements	8 600€	15 000€	20 000€	37 500€

⇒ Les investissements

- 2021 : **8 600€HT**
 - **Cheptel** : 7 100€ (30x145€ + 10x155€ + 800€ transport + 400€ bélier) ;
 - Matériel (clôture, autres) : 1 500€ ;
- 2022 : **15 000€HT**
 - **Cheptel** : 7 500€ (50x150) ;
 - Une bétailière : 1 600€ ;
 - Barrières : 1 500€ ;
 - Une bascule : 900€ ;
 - Clôture : 1 000€ ;
 - Matériel divers : 2 500€ ;
- 2023 : **20 000€HT**
 - **Cheptel** : 15 000€ (100x150€) ;
 - Matériel : 5 000€ ;
- 2024 : **37 500€HT**
 - **Cheptel** : 22 500€ (150x150€) ;
 - Véhicule : 10 000€ ;
 - Quad : 5 000€ ;

⇒ Les financements : les financements de TVA ne sont pas intégrés à la demande ;

- 2021 :
 - Financement cheptel : 7 100€ / 7ans / première annuité 24 mois ;
 - Financement matériel : 1 500€ / 7ans / première annuité 24mois ;
 - Financement fond de roulement : 1 000€ : modalités de financement à ajuster ;
- 2022 :
 - Financement cheptel : 7 500€ / 7ans / première annuité 24 mois ;
 - Financement matériel : 7 500€ / 7ans / première annuité 24mois ;
 - Financement fond de roulement : 3 500€ : modalités de financement à ajuster ;
- 2023 :
 - Financement cheptel : 15 000€ / 5ans / première annuité 24 mois ;
 - Financement matériel : 5 000€ / 5ans / première annuité 24mois ;
 - Fond de roulement : à définir ;
- 2024 :
 - Financement cheptel : 22 500€ / 5ans / première annuité 12 mois ;
 - Financement matériel : 15 000€ / 5ans / première annuité 12mois ;
 - Fond de roulement : à définir ;



⇒ **Estimation de l'évolution de la valeur comptable du cheptel**

- 2021 : 5 800€ ;
- 2022 : 12 050€ ;
- 2023 : 26 750€ ;
- 2023 : 50 600€ ;
- 2024 : 62 700€ ;

Les financements portent essentiellement sur le développement de l'élevage : cheptel, petit matériel, trésorerie, ... En effet, les investissements portants sur les infrastructures et sur l'équipement de l'outil de production sont pris en charge par les porteurs du projet photovoltaïque (La Bergerie Ensoleillée / GLHD).

Le décalage des premières annuités à 24mois, permet d'ajuster les échéances en fonction des premières ventes.

On note une montée en effectif du troupeau relativement rapide permettant de garantir une activité suffisante lors de la mise à disposition du photovoltaïque. La valeur du cheptel évolue donc dans le même sens garantissant les annuités engagées.



ANNEXES

Produits d'exploitation

Nous notons une variation d'inventaire influençant l'analyse.

<u>Produits</u>	<i>Jan. 2021 Déc. 2021</i>	<i>Jan. 2022 Déc. 2022</i>	<i>Jan. 2023 Déc. 2023</i>	<i>Jan. 2024 Déc. 2024</i>	<i>Jan. 2025 Déc. 2025</i>	<i>Jan. 2026 Déc. 2026</i>	<i>Jan. 2027 Déc. 2027</i>
Produits végétaux							
Produits animaux							
Réformes ovins					600	1 200	3 600
Agneaux		2 210	5 980	12 740	24 180	50 960	69 160
Autres ovins				15 500	15 500	15 500	15 500
Ovins		2 210	5 980	28 240	40 280	67 660	88 260
VI animaux	5 800	6 250	14 700	23 850	13 300	7 400	3 200
Ventes et VI animaux	5 800	8 460	20 680	52 090	53 580	75 060	91 460
Sub. d'exploitation		1 875	4 250	8 625	12 730	15 720	15 950
Produit d'exploitation	5 800	10 335	24 930	60 715	66 310	90 780	107 410



Charges d'exploitation

On remarque l'achat d'animaux et l'évolution des charges en fonction de l'activité.

Les montants de cotisation MSA sont forfaitaires et seront à ajuster.

Charges

	Jan. 2021 Déc. 2021	Jan. 2022 Déc. 2022	Jan. 2023 Déc. 2023	Jan. 2024 Déc. 2024	Jan. 2025 Déc. 2025	Jan. 2026 Déc. 2026	Jan. 2027 Déc. 2027
Engrais				9 000	9 000	9 000	9 000
Semences et plants							
Produits traitement							
Travaux entreprise							
Taxes et cot. prof.							
Charges végétaux				9 000	9 000	9 000	9 000
Aliments	375	1 529	3 108	6 317	9 903	13 641	16 011
Aliments divers		60	173	390	735	1 110	1 425
Frais vétérinaires		140	403	910	1 715	2 590	3 325
Divers animaux		160	460	1 040	1 960	2 960	3 800
Charges animaux	375	1 889	4 144	8 657	14 313	20 301	24 561
Charges opérat.	375	1 889	4 144	17 657	23 313	29 301	33 561
Achats ani. repro.							
Achats autres ani.	7 500	7 500	15 000	22 500			
Achats animaux	7 500	7 500	15 000	22 500			
Marge brute globale	- 2 075	946	5 786	20 558	42 997	61 479	73 849
Carburants-lubrifiants		500	1 500	6 000	6 000	6 000	6 000
Eau-électricité			1 000	2 300	2 300	2 300	2 300
Fermages							
Locations diverses		500	1 500	4 000	6 000	8 000	8 000
Ent. bâtiment-foncier							
Entretien matériel				500	1 000	1 000	1 000
Assurances		500	1 000	3 300	3 300	3 300	3 300
Transport-déplacements		500	500	500	500	500	500
Téléphone-abonnement							
Cotisations prof.							
Impôts fonciers							
Autres impôts et taxes							
Divers		600	600	3 500	3 500	3 500	3 500
Frais de fonctionn.t		2 600	6 100	20 100	22 600	24 600	24 600
Charges soc. expl.	500	2 560	2 560	2 560	2 560	2 892	3 860
MO permanente							
MO temporaire							
MO autres act. div.							
Frais de personnel	500	2 560	2 560	2 560	2 560	2 892	3 860
Frais de structure	500	5 160	8 660	22 660	25 160	27 492	28 460



Les équilibres économiques

L'EBE est peu représentatif de la situation impactée notamment par le développement de l'activité. La rémunération de l'éleveur est projetée pour 2024.

Résultats économiques

Produit d'exploitation	5 800	10 335	24 930	60 715	66 310	90 780	107 410
Marge brute globale	- 2 075	946	5 786	20 558	42 997	61 479	73 849
Excédent brut d'expl.	- 2 575	- 4 214	- 2 874	- 2 102	17 837	33 987	45 389
Annuités + autres FF	12	46	1 473	2 669	14 116	10 909	14 214
Solde disponible	- 2 587	- 4 260	- 4 347	- 4 771	3 721	23 078	31 175
Prélèvements				18 000	20 000	20 000	20 000
Cap. int. de fin.	- 2 587	- 4 260	- 4 347	- 22 771	- 16 279	3 078	11 175